



Contact :
58 route de Munster
68380 Breitenbach
tél. : 03 89 77 53 11
e-mail : stopfessenheim@yahoo.fr

Le 19 février 2007

Les 7 préconisations de Stop Fessenheim pour réussir la sortie du nucléaire et la mutation énergétique en Alsace

Nos préconisations visent à alimenter la réflexion politique pour arrêter puis démanteler la centrale nucléaire de Fessenheim dans les meilleures conditions, et pour réussir l'engagement de notre région dans une politique énergétique écologique et durable. C'est aussi notre réponse à ceux qui veulent faire croire que ce changement est impossible.

Pour conduire la mutation énergétique de l'Alsace, il faut d'abord prendre la décision politique d'arrêt définitif des réacteurs et en décider de la date. Il est inutile de continuer à financer des travaux continuels de réparation de la centrale nucléaire. 200 millions d'euros ont été investis lors des grandes opérations de maintenance décennale de 1999-2000¹ ; les investissements pour faire face à la visite décennale de 2009-2010 seraient certainement encore plus considérables. Nous préférons que ces fonds soient employés pour créer des emplois dans les énergies du futur, d'autant que l'on sait aujourd'hui qu'à investissement financier égal elles sont beaucoup plus créatrices d'emplois².

1- Décider de la date d'arrêt définitif et établir un calendrier avec tous les partenaires concernés

Il est inefficace de dire « nous fermerons la centrale de Fessenheim quand les solutions alternatives seront réunies », cela risque de reculer continuellement la fermeture. Or l'application du principe de précaution nécessite de la fermer sans plus attendre. Il est sage de dire « décidons maintenant et dotons nous des moyens pour réussir ». La date d'arrêt une fois annoncée, l'Etat, la Région, EDF, et tous les autres acteurs concernés devront négocier un planning des dispositions à mettre en œuvre selon un calendrier rigoureux. C'est l'occasion de contractualiser les collaborations qui seront indispensables.

EDF devra accepter la décision politique de fermeture de Fessenheim, coopérer avec les instances régionales dans la mise en œuvre de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables et mettre ses connaissances techniques au service du rééquilibrage du mix énergétique. Il y a actuellement des freins structurels qui devront être levés.

2- Lever les freins structurels à la sortie du nucléaire en Alsace

La volonté démocratique d'arrêter la centrale en 2007 est confrontée à la volonté d'EDF de prolonger cette centrale. EDF a les moyens d'organiser la résistance contre une décision démocratique de fermeture parce que l'industrie nucléaire détient un réel pouvoir en Alsace et en France du fait de son emprise sur le service public et les services de l'Etat, du fait aussi de la dépendance financière des collectivités locales. La puissance publique devra mettre un terme à ces deux formes d'emprise.

¹ CGT Fessenheim, « Eléments de réponses aux questions posées sur la centrale nucléaire de Fessenheim » version du 6 janvier 2007

² Etude sur les alternatives à l'EPR, réalisée par le bureau d'études « Les 7 vents du cotentin ». Voir également le site « Virage Energie Nord-Pas-De-Calais ».

a) Réduire l'emprise de l'industrie nucléaire sur le service public et les services de l'Etat

Les centrales nucléaires n'ont pas été construites à partir d'un choix démocratique, mais à l'abri du secret, de l'opacité et des rapports d'influence qui ont pollués notre démocratie. Le nucléaire s'est identifié et substitué au service public de l'électricité en dominant EDF, et en organisant un quasi-monopole énergétique. Cette confusion volontaire entre service public et industrie nucléaire paralyse toutes les recherches et les innovations en matière d'énergie. Il sera nécessaire de les différencier davantage.

D'autre part, l'Etat est sensé contrôler l'industrie nucléaire, mais c'est plutôt l'industrie nucléaire qui influence les décisions de l'Etat. On l'a vu en matière de sismicité : la centrale de Fessenheim n'est pas conforme, sur le plan sismique, à la règle fondamentale de sûreté actualisée en 2001. Une mise aux normes a été recommandée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (A.S.N.), mais EDF a joué de son influence pour ne pas avoir à l'appliquer du fait des coûts en effet exorbitants³.

Autre illustration du fait que l'industrie nucléaire est un état dans l'état : la centrale de Fessenheim prélève puis rejette l'eau de refroidissement dans le Rhin ; or elle le fait semble-t-il en infraction continue par rapport à la loi sur l'eau de 1995⁴. Elle n'a pourtant pas été rappelée à l'ordre par les services de l'Etat.

Il faudra recourir à la loi pour assurer l'indépendance de l'appareil d'état vis à vis du lobby nucléaire. C'est indispensable pour mettre en œuvre le principe de précaution en dépit des résistances de l'industrie électronucléaire.

b) Réformer la taxe professionnelle pour réduire la dépendance financière des collectivités locales vis à vis du nucléaire

La taxe professionnelle induit actuellement une forme de corruption légale des collectivités locales. Les défenseurs les plus motivés de la prolongation de la centrale nucléaire sont ceux dont l'équilibre budgétaire dépend de l'argent que leur verse la centrale. En 2006, la centrale nucléaire de Fessenheim a versé 34,1 millions d'euros d'impôts et des taxes destinées en majorité aux collectivités locales et territoriales alsaciennes. Elle est aussi le 1^{er} contributeur de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Colmar⁵. Il n'est pas sain sur le plan démocratique que le budget d'une commune ou d'une communauté de communes ou d'une institution dépende à ce point d'une industrie. Il faudra bien mettre cartes sur table si nous voulons que les collectivités locales privilégient le principe de précaution et le respect de l'environnement. La réforme de la taxe professionnelle est utile non seulement dans le cas de la centrale Fessenheim, mais plus généralement face à toutes les industries très polluantes, et face à tous les risques technologiques majeurs qui sont tolérés aujourd'hui à cause des bénéfices secondaires. C'est donc une réforme nécessaire aussi pour lutter contre l'effet de serre.

Une autre condition de réussite sociale de la mutation énergétique, c'est de prendre en compte l'inquiétude des salariés d'EDF et des entreprises sous traitantes, en leur garantissant que le choix collectif d'entrer dans l'ère post nucléaire ne se fera pas à leur détriment mais avec eux.

3- Réussir la transition en associant les personnels et les collectivités locales

La CGT de Fessenheim défend « l'outil de travail », et souhaite la prolongation de l'exploitation ; elle ne souhaite pas étudier actuellement le plan de reconversion qu'EDF a nécessairement dû préparer comme tout industriel qui sait que l'activité sera limitée dans le temps. Ce refus néanmoins ne doit pas cacher le fait que ce plan existe.

³ Le CSFR nous a transmis les copies de documents internes d'EDF organisant cette campagne d'influence pour être de fait dispensée de cette mise aux normes.

⁴ Selon notre avocate Corinne Lepage cette infraction à la loi sur l'eau est effective.

⁵ Document de la CGT « Eléments de Réponses aux questions posées sur la centrale nucléaire de Fessenheim »

a) La reconversion des personnels

EDF est tenu légalement à préparer et à présenter un plan de reconversion pour les salariés. Cela relève de ses obligations légales. EDF a sans aucun doute planifié ce dispositif même si personne n'en parle. Une publication du plan de reconversion rassurerait le personnel et la population.

Nous savons bien sûr que les 660 salariés d'EDF ont une garantie de l'emploi, mais ce n'est pas le cas des 150 intérimaires permanents, ni de ceux qui interviennent lors des arrêts annuels et qui ont des conditions de travail très inférieures voir véritablement dangereuses. La reconversion du personnel vers les énergies renouvelables sera tout à fait possible, puisque celles-ci généreront beaucoup plus d'emplois que le nucléaire, sous-traitants compris. Mais cela demandera une adaptation du personnel EDF et des autres travailleurs du nucléaire à des nouvelles missions et à la réorganisation décentralisée du travail. C'est l'occasion de créer un dispositif ambitieux de transfert et de renforcement des compétences.

b) La création d'un centre de formation aux nouvelles technologies

Les communes environnantes comme les salariés craignent la perte d'activité. Nous proposons de créer sur le site de Fessenheim *un centre national (ou même transfrontalier) de formation aux énergies renouvelables.*

- Il pourrait assurer la *reconversion* de tout le personnel d'EDF et des entreprises sous-traitantes vers la production décentralisée de l'énergie dans les différentes filières d'énergies renouvelables,
- et la formation continue dans le secteur des énergies renouvelables. Cela permettrait de former un nombre suffisant de professionnels compétents. Ce secteur en développement rapide en aura besoin (à investissement financier égal les énergies renouvelables sont beaucoup plus créatrices d'emplois que le nucléaire).

La prise en charge publique de la formation professionnelle aux nouvelles technologies créerait des ponts entre les différents secteurs et les différents spécialistes.

4- Créer un centre de recherche et de formation sur les techniques de démantèlement

Ce centre aura pour objectif de mettre au point et de diffuser des techniques de démantèlement qui soient les moins nocives possibles, pour les hommes et pour l'environnement. La centrale de Fessenheim sera tenue par la loi de présenter, au moment de l'arrêt, le scénario de démantèlement qu'elle prévoit pour les installations.

Nous savons que le démantèlement actif (dit de phase trois) ne pourra être entrepris à Fessenheim qu'après de longues années de simple surveillance ou d'interventions légères (démantèlement de phases 1 et 2). Mettons à profit cette période de latence pour améliorer les techniques et l'organisation du démantèlement. Nous voyons actuellement en ce qui concerne la centrale de Brennilis arrêtée depuis deux décennies, qu'EDF ne s'est pas préparé à cette phase 3, puisque le démantèlement s'effectue actuellement dans des conditions scandaleuses. Nous ne voulons pas que cela se passe aussi mal en Alsace. Le démantèlement doit être pris en charge et préparé par le service public, et non pas confié à des sous-traitants qui emploient des salariés intérimaires habituellement désignés dans le milieu sous le terme de « viande à Rem » parce qu'ils sont exposés à des risques maximums d'irradiation. Il est de la responsabilité de l'état de résoudre les problèmes liés au démantèlement des centrales en fin de vie. L'ingénierie et la préparation aux techniques de démantèlement est une des missions futures du service public. Le savoir-faire acquis sur cette question épineuse sera utile ensuite pour tous les autres réacteurs qui arrivent en fin de vie en France et dans le monde.

EDF ne pourra pas dans l'avenir s'enfermer dans une tour d'ivoire, le service public devra s'adapter à la décentralisation de la gestion de l'énergie.

5- Construire un service public et décentralisé de l'énergie

Pour réussir la mutation énergétique, il faut sortir du partage des rôles actuel qui attribue les initiatives dans le domaine des énergies renouvelables au secteur privé et la production hautement centralisée au service public. Cette distribution jacobine des rôles constitue un frein puissant au développement des énergies renouvelables.

Nous souhaitons comme les organisations syndicales que l'Etat organise un véritable service public de l'énergie. Il ne s'agit pas simplement de marier EDF et GDF, mais de concevoir un service public s'ouvrant aussi aux énergies renouvelables et aux formes décentralisées de production et de gestion de l'énergie. Cela représente un changement profond dans l'organisation et la philosophie du service public. Il devra être public pour être au service de l'intérêt général, et décentralisé pour s'adapter au service des usagers, négocier avec les multiples producteurs d'énergie renouvelables et participer aux changements nécessaires des habitudes énergétiques. Nous savons que les habitudes énergétiques des usagers changent déjà et devront changer bien davantage dans le futur si nous voulons sauver notre planète des divers dangers qui la menacent. Certains spécialistes préconisent la création d'agences locales de l'énergie⁶ pour permettre une relocalisation de la gestion de l'énergie.

Ce service public décentralisé devra :

- combiner des lieux décentralisés de production énergétique adaptés à différents usages, de volumes très variables et de sources diversifiées : éoliennes, solaire, micro centrales hydrauliques, géothermie, biomasse, plaquettes et granulés bois, co-génération, etc.... ;
- donner plus de liberté aux acteurs privés, leur faciliter l'accès au réseau et supprimer les contraintes administratives lourdes et inutiles ;
- faciliter l'autonomie énergétique des foyers et des collectivités locales, soutenir les formes coopératives de production et de consommation qui voient le jour actuellement comme EnerCoop ;
- assurer l'équilibrage entre les diverses sources énergétiques en fonction des conditions climatiques et la sécurité de l'approvisionnement ;
- réguler la distribution en favorisant le rapprochement entre les lieux de production et les usagers de façon à éviter les lignes très haute tension qui provoquent une grande déperdition d'énergie, une pollution électromagnétique et des risques de coupures en cas d'intempéries.

Nous souhaitons que l'Alsace teste et ajuste l'organisation de ce service public décentralisé, qui après retour d'expérience, pourra être utile aux autres régions. Car l'innovation énergétique s'oriente clairement aujourd'hui vers une production énergétique décentralisée et localisée au plus près des usagers et des divers usages en évitant ainsi les déperditions d'énergie.

6- S'appuyer sur les initiatives et les innovations qui se sont déjà développées ces dernières années en Alsace

L'Alsace a des atouts particuliers en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, car nous avons été très stimulés par l'exemple de nos voisins allemands. Le financement européen du programme Energie-Vie en 2004 et 2005 a permis de nombreuses réalisations utilisant la filière bois et les énergies renouvelables.

6 Les experts du bureau d'étude "Les 7 Vents du Cotentin" ont réalisé une étude sur les Alternatives à l'EPR dans le grand ouest commandée par le Réseau sortir du nucléaire.

La Région emploie déjà 12 spécialistes des énergies renouvelables à temps plein, en plus de ceux de l'ADEME, pour apporter un appui technique aux initiatives des acteurs locaux. L'ADEME réalise des bilans énergétiques. 400 professionnels et entreprises d'installations de chauffage ont signé la charte Qualisol (une entreprise de chauffage sur deux).

Des collectivités locales prennent des initiatives pour produire elles-mêmes de l'énergie propre et assurer leur approvisionnement énergétique, à l'exemple des éoliennes en Alsace Bossue et la vallée de Kaysersberg, de la géothermie profonde à Soultz-sous-Forêts.

400 communes forestières d'Alsace devraient être prochainement dotées de réseaux de chaleur alimentés au bois.

De nombreux particuliers choisissent actuellement des énergies qui les rendent moins dépendants du pétrole et de l'électricité nucléaire, ils pourront bientôt choisir leur fournisseur d'électricité.

Le programme pilote 2006-2008 « Energies renouvelables et efficacité énergétique », d'un montant de 900000 euros sur trois ans, a fait l'objet d'une convention-cadre entre la Région Alsace et l'Etat. Il rassemble dans un même groupe de travail le Président de Région, le Directeur de la DRIRE et de celui de l'ADEME, ainsi que de nombreux partenaires et spécialistes. Ce programme cible 8 priorités pour atteindre et dépasser ce qui nous est demandé par les directives européennes. Il finance des études de faisabilité et des études sur les perspectives énergétiques en Alsace. Un « cluster » Energie-Vie Alsace vient d'être créé avec des entreprises, des chercheurs et des universités.

Il est dommage que ces efforts soient peu connus du grand public car les résultats déjà acquis en matière d'alternatives énergétiques montrent que l'arrêt de Fessenheim est faisable qu'il peut être géré en toute responsabilité.

Au vu des acquis alsaciens en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, nous pensons que la centrale nucléaire de Fessenheim ne devra pas être remplacée par une autre grosse structure industrielle comme cela a été envisagé pendant une période⁷. On peut parvenir à l'équilibre énergétique sans électricité nucléaire, d'une part en économisant l'énergie par une consommation plus intelligente, et d'autre part en augmentant les productions alternatives par le recours à un bouquet énergétique diversifié qui n'augmente pas l'effet de serre.

7- Conduire un programme public de mutation énergétique en l'Alsace

Nous pourrions progresser encore plus rapidement si les efforts jusqu'à présent portés par la Région et par les particuliers étaient aussi pris en charge et financés par l'Etat. L'investissement public est nécessaire pour amplifier et démultiplier les innovations régionales. Nous souhaitons néanmoins que la région ait plus d'autonomie en matière énergétique et qu'elle puisse co-gérer en concertation avec les départements un plan qui implique tous les acteurs locaux dans la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Ce plan s'étalera dans le temps mais il peut rapidement compenser l'arrêt de la production à Fessenheim (qui représente seulement 2,5 % de la production nationale), si l'Etat prend les mesures qui permettront de :

a) gagner des mégawatts par une consommation d'énergie plus judicieuse

- chasse aux veilles inutiles chez les particuliers et dans le tertiaire
- systématisation des ampoules basse consommation
- exigence de sobriété énergétique des appareils électroménagers
- crédits à prix bonifié pour l'achat de matériel électroménager économe

7 Le CSFR proposait par exemple de construire une centrale à gaz à co-génération, hypothèse qui ne doit pas être exclue a priori mais qui n'est peut être plus tout à fait d'actualité.

- généralisation des diagnostics de consommation dans les bâtiments communaux et de tous les bâtiments publics
- investissement exclusif dans des équipements économes et la construction de bâtiments « basse-énergie »
- remplacement des moteurs électriques les moins efficaces dans l'industrie.

b) remplacer les usages thermiques de l'électricité par une production de chaleur d'origine renouvelable

C'est le remplacement du chauffage électrique par d'autres sources de chaleur qui permettra les gains énergétiques les plus conséquents ; il faut donc.

- promouvoir l'habitat bioclimatique et les bâtiments à énergie positive par le subventionnement du surcoût à l'investissement ;
- offrir un crédit à taux zéro pour favoriser l'installation de chauffe-eau ou le chauffage solaires, de poêles à bois à granulés ou à plaquettes, le forage géothermique ou d'autres techniques comme les murs-trombes ;
- organiser les achats groupés permettant d'obtenir une baisse des coûts sur les panneaux solaires et les équipements photovoltaïques et tous les autres équipements ;
- systématiser l'utilisation du solaire et du micro-éolien sur tout le bâti neuf et dans l'industrie ;
- lancer une grande opération de réhabilitation énergétique du bâti ancien (ce qui créerait des emplois locaux dans de nombreux autres secteurs que celui de la production d'énergies renouvelables).

c) donner un coup de pouce à toutes les productions régionales d'énergies renouvelables

- en accord avec la région, démocratiser et vulgariser l'investissement les particuliers, collectivement ou individuellement, dans des unités décentralisées de production d'énergie renouvelable ;
- développer l'énergie éolienne, en fixant dans la concertation avec les acteurs locaux quels sont les lieux d'implantation efficaces et acceptables ;
- remettre en état et moderniser les nombreuses micro-centrales hydrauliques qui fonctionnaient autrefois dans toutes les communes et faisaient tourner les usines textiles ou les scieries ;
- pratiquer une intermédiation là où des projets éoliens ou micro-hydroélectriques sont bloqués ;
- soutenir la production locale de plaquettes et granulés bois ;
- multiplier les systèmes de micro-cogénération ;
- créer d'autres sites d'exploitation de la géothermie profonde ;
- encourager la production de biogaz (gaz produit à partir de la matière organique) et l'utilisation du biogaz comme combustible dans des installations de co-génération, qui permettent de produire à la fois de l'électricité et de la chaleur, avec un très bon rendement ;

- aider au démarrage des entreprises qui peuvent remédier rapidement à la pénurie d'équipements en panneaux solaires, en micro-éolien, en pompes à chaleur et autres matériaux pour la production d'énergies renouvelables.

L'invention de systèmes énergétiques astucieux par des entreprises artisanales qui ne risquent pas d'être délocalisées, est un des atouts majeurs du développement durable. L'arrêt de la centrale de Fessenheim sera une opportunité pour les nombreuses petites entreprises alsaciennes déjà actives dans les énergies alternatives, qui ne demandent qu'à se développer. L'ensemble du plan énergétique réinjectera de l'argent dans l'économie locale au lieu de servir à payer des factures qui l'appauvrissent.

Nous serions heureux et fiers que notre région soit pionnière dans ce virage énergétique, avec l'appui d'un chef d'Etat et d'un gouvernement décidés à le réussir. Nous sommes persuadés qu'une telle dynamique d'innovation fera rapidement école dans d'autres régions.

Pour conclure, soulignons que les solutions que nous proposons pour éviter le risque technologique majeur d'un accident nucléaire à Fessenheim sont celles qu'il faut aussi adopter pour réduire la consommation d'énergies fossiles et l'effet de serre. En sortant du nucléaire nous apprendrons à mieux respecter notre planète. Ces préconisations sont aussi un appel aux citoyens et aux associations afin que tous collaborent à la réussite du passage aux énergies renouvelables, en s'efforçant de dépasser les intérêts immédiats pour construire l'avenir.

Nicole Roelens,
présidente de Stop Fessenheim